

**VILLE DE TRITH SAINT LEGER
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 30 JUIN 2020**

**NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS
FINANCIERES DU BUDGET PRIMITIF 2020**

Pour l'exercice 2020, je vous propose pour les **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT** d'affecter

- **En opérations réelles 17 926 420 € dont :**

5 072 450 € en charge générale qui comprend les achats de fournitures, eau, l'électricité, chauffage, l'entretien des bâtiments, du matériel, des espaces verts et les activités en direction des personnes âgées, la jeunesse - petite enfance, la culture, le sport, les fêtes, l'environnement, la communication.

9 926 000 € en charge de personnel

1 966 710 € en charges de gestion courante dont participations intercommunales (syndicat assainissement, SIVU), les subventions aux associations, les indemnités des élus

140 700 € pour les intérêts d'emprunts et les ICNE

38 210 € pour les charges exceptionnelles telles que les bourses communales, les livres et dictionnaires de fin d'année scolaire

645 840 € en contribution au FPIC (fonds de péréquation des communes et intercommunalités) et la participation au redressement fiscal

136 510 € en dépenses imprévues

- **En opérations d'ordre 4 644 580 € dont**

4 382 750 € pour le virement à la section d'investissement

261 830 € pour les amortissements des immobilisations

Pour les **RECETTES DE FONCTIONNEMENT** je vous propose d'affecter

- **En opérations réelles 20 917 231.28 € dont**

REÇU EN PREFECTURE

le 07/07/2020

Application agréée E-legalite.com

19 341 186 € en impôts et taxes : 4 929 970 € en fiscalité directe (Taxes d'Habitation, foncières bâties, foncières non bâties), 13 968 420 € en dotation de compensation de la CAPH, 129 612 € de GIR (garantie individuelle de ressources), dotation de solidarité, taxe sur l'électricité, et les mutations (ex : changement d'enseignes, achat vente des particuliers) pour 313 184 €

1 016 850 € en produits des services (cantine, centres aérés, culture, péri-scolaires, piscine) dont 471 850 € de remboursement de mise à disposition de personnel médiathèque par la CAPH et dont 73 400 € pour les charges de fonctionnement médiathèque par la CAPH, dont 180 000 € de remboursement de mise à disposition de personnel CCAS, et dont 32 000 € de remboursement de mise à disposition de personnel ATIS

149 000 € en atténuation de charges, ristournes, remboursement indemnités journalières personnel (CNP, CPAM) et remboursement CAE.CUI

346 999 € en dotation et participations, 141 200 € pour le FCTVA (fonds de compensation de la tva) sur certaines dépenses de fonctionnement de l'exercice 2019, 37 850 € aide de la CAF en direction de la jeunesse, 9 590 € aide du département pour l'utilisation de la salle des sports Eugène Philippe par le collège, 102 283 € d'allocations compensatrices Taxes Habitation, Taxes foncières,

62 920 € pour autres produits de gestion courante tels que les revenus des immeubles, location de salles

276.28 € remboursement des intérêts des prêts octroyés aux agents communaux

- **Reprendre l'excédent de fonctionnement reporté de**

1 653 768.72 €

Ce qui fait une section de fonctionnement équilibrée tant en dépenses qu'en recettes à

22 571 000 € ----

Pour les **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**, je vous propose d'affecter

- **8 703 324.87 €** en opérations réelles dont

2 958 336.95 € de dépenses engagées de l'exercice 2019 non mandatées (reports)

5 093 500 € en nouvelles propositions pour les opérations d'équipement : acquisition de matériel, mobilier, informatique pour les différents services communaux, des études, des travaux de Bâtiments en autres la continuité des travaux de mise en sécurité, PMR et accessibilité, l'installation de vidéo surveillance, des travaux de trottoirs, de voirie, continuité de la voirie rue Lemoine, l'aménagement des abords de la piscine, parkings paysagers, les abords de l'Eglise et l'aménagement de la place de la Résistance

REÇU EN PREFECTURE

le 07/07/2020

Application agréée E-legalite.com

592 000 € dont 590 000 € pour le remboursement des emprunts et 2 000 € pour les cautions instruments de musique

1 525 € pour des prêts octroyés aux agents communaux pour l'amélioration de leur habitat et ou de son acquisition

57 962.92 € de dépenses imprévues

- **Reprendre le déficit d'investissement reporté de**

1 877 675.13 €

Pour les **RECETTES D'INVESTISSEMENT** je vous propose d'affecter

- **20 813 € en recettes d'équipement** qui correspond aux recettes justifiées non encaissées de l'exercice 2019(reports)

- **5 915 607 € en recettes financières dont**

4 815 199.08 € d'excédents de fonctionnement capitalisé (il couvre les reports 2019(dépenses-recettes) + le déficit d'investissement reporté)

1 045 700 € de FCTVA sur l'investissement réalisé en 2019

2 600 € pour les cautions (selon bail boucherie)

18 575.92 € qui correspondent au remboursement du capital des prêts octroyés aux agents

33 532 € en produits des cessions d'immobilisations (vente de terrains, garages)

- **4 644 580 € en recettes d'ordre dont**

261 830 € pour les dotations aux amortissements des immobilisations

4 382 750 € de virement de la section de fonctionnement

Ce qui fait une section d'investissement équilibrée tant en dépenses qu'en recettes à

10 581 000 €

